

# Compte-rendu du Bureau Syndical du Mardi 12 Février à Le Pouzin

Étaient présents : M. Dominique CHAMBON, M. Alain LOUCHE, M. Jean Pierre LEFEBVRE, M. Maurice QUINKAL, M. Gilbert PETITJEAN, Mme Aïda BOYER, M. Jérôme BERNARD, Mme Stella BSERENI, M. Jacques FRANCOIS.

Assistaient également en tant qu'invités : M. Henry-Pascal ELDIN, M. Ludovic BAYLE, Mme Athénée ROUBIN, Mme Marie MAHIEU et M. Mark CARRINGTON.

**Le quorum est atteint, la séance peut s'ouvrir à 18h30**

## 1/ Rapport d'orientation budgétaire :

M. Maurice QUINKAL présente les points importants du budget prévisionnel 2019, détaillés dans les tableaux ci-annexés, tous les points sont expliqués, section par section.

### **Section de fonctionnement : DEPENSES**

Les **charges générales de fonctionnement** (chap. 011), diminuent d'environ 5%.

- En 2019 le SMI va continuer à porter des projets dans le cadre de l'inclusion numérique, d'où le maintien à peu près constant des dépenses.  
Le SMI percevait une recette pour ces prestations que le SMI reversait ensuite à des Espaces Publics Numériques (EPN).
- Une procédure de maintien des coûts suite à l'achat des nouveaux locaux est menée en parallèle.

Les **charges de personnel** (chap. 012) baissent d'environ 5% du fait des éléments suivants :

- Diminution de charges :
  - Départ de deux agents vers le Conseil Départemental en Juillet 2018.
  - Départ d'un agent non remplacé en Juillet 2018 suite à la perte de la compétence de maintenance informatique des Collèges ardéchois.
  - Départ d'un agent vers l'EPIC en septembre 2018.
- Augmentation de charges :
  - Recrutement en Avril 2018 d'une juriste et en Juillet d'un Ingénieur Réseau.
  - Recrutement depuis le 2 janvier 2019 d'un Directeur Technique afin de remplacer M. Henry-Pascal ELDIN qui part à la retraite le 1er septembre 2019.
  - Projet de recrutement d'un agent pour l'administratif
  - Projet de recrutement d'un Contrat Unique d'Insertion
  - Avancements de grades et d'échelons.

Les **autres charges de gestion courante** (chap. 65) correspondant aux indemnités des élus sont

stables par rapport à 2018.

Les **charges financières** (chap. 66) correspondent à :

- 6 000 euros d'intérêts de l'emprunt contracté en 2016 par le SMI (En 2020 les intérêts seront de 5414€ et en 2021 de 5076€)
- 5 000 euros d'ICNE

Les **charges exceptionnelles** (chap. 67) ne sont pas budgétées cette année.

A ce jour, il existe 60 569,84 € d'impayés sur les exercices antérieurs correspondant à des participations statutaires non versées par certaines collectivités, et un chèque perdu par la trésorerie. Il n'y a donc pas lieu de constater des créances en non-valeur dans le budget primitif 2019.

Les **dépenses imprévues** (chap. 022) ne sont pas budgétées cette année afin de vous présenter un débat d'orientation budgétaire le plus sincère possible.

Les **opérations d'ordre** correspondent à 47 500€ d'amortissement.

En 2018, le Syndicat Mixte a cédé à l'EPIC un véhicule et une partie du matériel du DataCenter, les amortissements en 2018 étaient de 72 614,38 € et le montant de la cession 38 130,46€.

### **Section de fonctionnement : RECETTES**

Les **recettes du chapitre 70** correspondant à la participation à la plateforme GéoArdèche restent stables.

Les **recettes du chapitre 74** baissent, ceci étant dû en grande partie à la fin de la compétence de maintenance Informatique des Collèges Ardéchois repris par le Conseil Départemental de l'Ardèche en Juillet dernier (ex subvention de 185 000 euros par an).

On note toutefois dans cette proposition les 3 points suivants :

- Le souhait de ne pas augmenter les participations statutaires cette année encore : elles restent toujours sur la base de 1,1865€ par habitant (depuis 2013) et 110 000€ pour le Conseil Départemental de l'Ardèche.
- Un financement pour l'animation des EPN sur le département de la Drôme avec le Conseil Départemental pour 37 500€.
- Une augmentation du nombre de collectivités adhérentes et de la population couverte (quelques collectivités isolées)

Les **recettes du chapitre 013** « Atténuations de charges » baissent du fait de la fin des aides sur les contrats aidés.

### **Section d'investissement : DEPENSES**

En 2019, le SMI remboursera sa quatrième annuité d'emprunt (**chap. 16**).

Celle-ci sera constante jusqu'en 2035.

Les autres dépenses (**chap.20 et 21**) correspondent au besoin du quotidien en matière de logiciels, matériel informatique et véhicules.

Suite à l'achat du bâtiment et des premiers travaux réalisés en 2018 pour un montant total de 909 545,35€ (**chap.10**), il est prévu en 2019 de lancer un nouveau projet d'agrandissement pour créer le Campus Numérique et le nouveau DataCenter des Inforoutes.

### **Section d'investissement : RECETTES**

L'excédent d'investissement prévisible et le FCTVA correspondent aux recettes réelles. Concernant les opérations d'ordre, ce sont les amortissements.

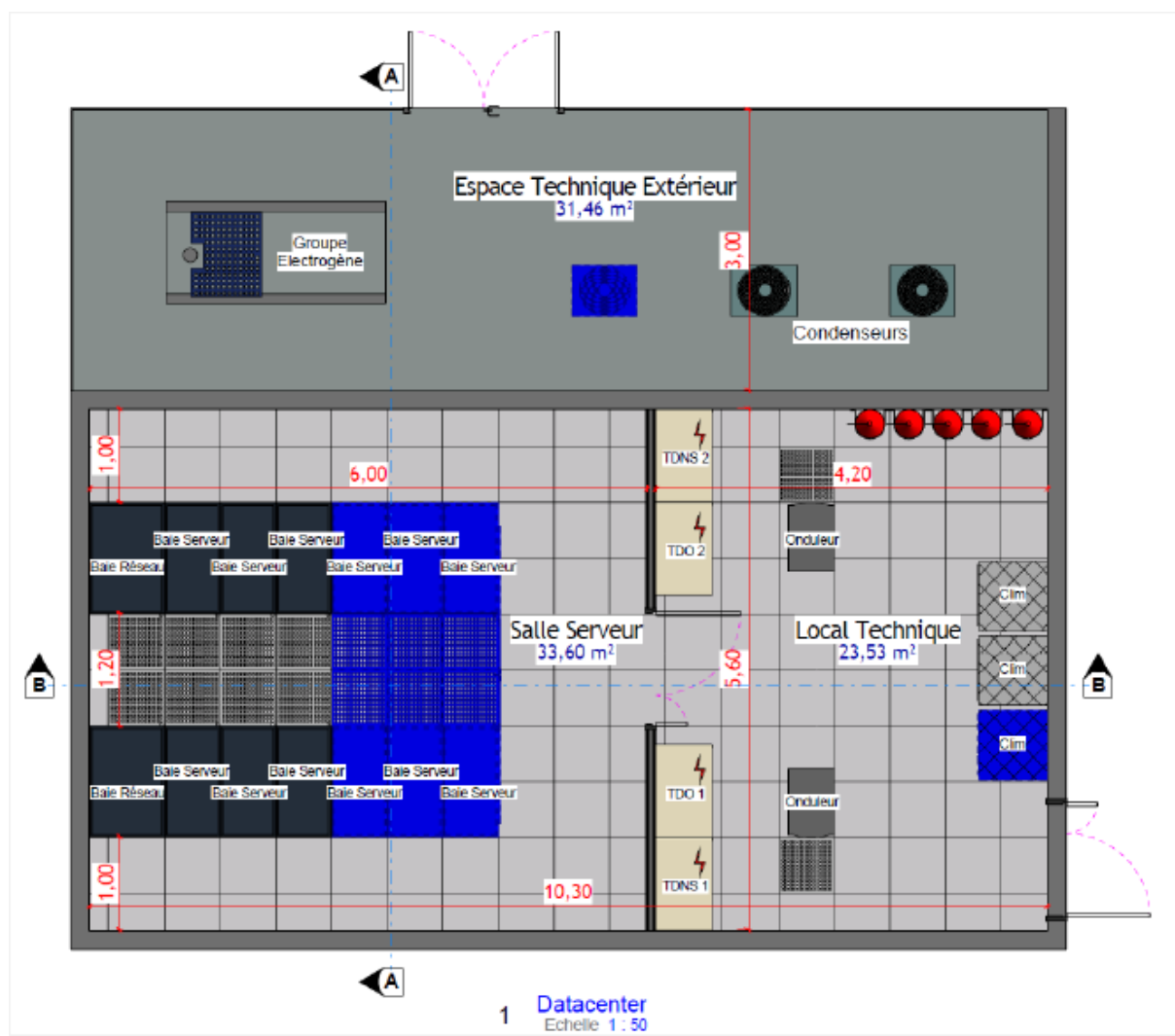
Le Conseil Régional, dans le cadre du Pacte Ardèche, soutient le projet de Campus Numérique à hauteur de 1 100 000€.

### **Conclusion :**

Le présent Débat d'Orientation Budgétaire présente un budget déséquilibré de 54 826,37€ qui sera comblé par l'excédent suite au compte administratif 2018.

Le retour à l'équilibre de celui-ci est prévu en 2020 suite au départ à la retraite d'un agent et à la fin de deux contrats d'agents qui seront basculés sur l'EPIC. Cet équilibre prévisionnel est évalué à recettes constantes.

Le projet de construction du DataCenter a évolué, suite à la mission d'audit réalisée par la société Jerlaure, celui-ci aura l'architecture suivante :



La construction du nouveau DataCenter doit répondre aux besoins des Inforoutes dans les années à venir (plus grande capacité) et se coupler avec une vision écologique, tout en correspondant aussi à nos moyens d'investissements.

L'étude a été réalisée sur différentes technologies dont vous trouverez ci-après les coûts (gros-œuvre + aménagement) et les détails quant à leur fonctionnement.

## [ Votre projet – Synthèse financière



Aménagement d'un DATACENTER					
Technologie de refroidissement	Solution 1 (Détente directe)	Solution 2 (EG Freechilling)	Solution 2 bis (EG Récup de chaleur)	Solution 3 (EG Freechilling + Geocooling)	Solution 3 bis (EG Récup de chaleur + Geocooling)
CAPEX Gros œuvre / Second œuvre	80 000 €HT				
CAPEX (Mise en exploitation 13,5KW IT)	261 200 €HT	294 500 €HT	324 500 €HT	401 200 €HT	441 200 €HT
PUE	1,7	1,3	1,4	1,2	Pas significatif
OPEX conso énergétique à 13,5KW IT (base 0,07€/kWh élec et 0,04€/kWh gaz)	14 072 €HT	10 761 €HT	11 590 €HT	9 933 €HT	10 700 €HT
OPEX MCO annuel	Environ 15 300 €HT	Environ 16 800 €HT	Environ 16 800 €HT	Environ 16 800 €HT	Environ 16 800 €HT
Niveau de disponibilité	Equivalent TIER III				

**La Solution 1 (Détente directe)** correspond à une technologie identique à celle du DataCenter que nous possédons à Privas.

**La Solution 2 (Freechilling)** repose sur un principe qui consiste à apporter de la fraîcheur avec des techniques à très basse consommation, utilisant les énergies renouvelables comme l'air ou l'eau à disposition.

Dans notre situation c'est de l'eau glacée qui serait utilisée.

**La Solution 2bis (Récupération de chaleur)** consiste à utiliser la même technologie que la Solution 2 mais avec un module supplémentaire permettant la récupération de la chaleur afin de chauffer le Campus Numérique.

**La Solution 3 (Freechilling + Géocooling)** reprend également la solution 2, en mettant en place un forage et un réseau d'eau froide dans les baies serveurs.

**La Solution 3bis (Récupération de chaleur + Géocooling)** reprend la solution 3 avec le module per-

mettant de réutiliser la chaleur pour chauffer le campus numérique.

Au vu des études réalisées, un regard strictement financier pousserait à retenir la Solution 1 de détente directe.

Cependant, ce type de solution, qui est on ne peut plus classique et énergivore, est incompatible avec la volonté des Inforoutes de communiquer sur la performance énergétique et le degré d'innovation du DataCenter et du Campus.

**La société Jerlaure recommande la mise en place de la Solution 2bis** pour les raisons suivantes :

- Solution foncièrement Green
- Solution adaptée à un datacenter 2019
- Solution économique à l'échelle de la durée de vie d'un datacenter (entre 15 et 20 ans).

Pour conclure, la construction du datacenter est évaluée à 404 500 € HT (aménagement + gros-œuvre, hors serveurs).

**Un investissement d'environ 100 000 € HT de matériel sera nécessaire** pour équiper le DataCenter (serveurs, switches, bridges...).

Au vu de ces chiffres (505 000 €HT soit 606 000€TTC pour la partie DataCenter) et du projet de Campus (budget global de 1 100 000€ TTC), un agrandissement d'environ 600 000 euros pourra être réalisé.

Aujourd'hui les coûts de construction pour un bâtiment tertiaire avec de bonnes prestations, pour les salles de formations, sont évalués à 2 000€TTC le m<sup>2</sup>.

Ce campus devrait donc pouvoir bénéficier d'environ 300 m<sup>2</sup> de salles de formation, salle de mook, et salle de repos. Afin d'avancer sur ce projet, les Inforoutes vont diffuser un appel d'offre afin de retenir un architecte pour dessiner ce futur campus.

<b>SM des Inforoutes DOB 2019</b>		
<b>Vue d'ensemble du fonctionnement</b>		
	<b>Année 2018</b>	<b>DOB 2019</b>
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>Réalisé</b>	<b>Propositions Nouvelles</b>
<b>011 - Charges à caractère général</b>	<b>209 606,61</b>	<b>200 000,00</b>
<b>012 - Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>845 369,07</b>	<b>800 000,00</b>
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	<b>31 682,04</b>	<b>33 000,00</b>
<b>66 - Charges financières</b>	<b>6 090,57</b>	<b>11 000,00</b>
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	<b>5 751,00</b>	
<b>022 - Dépenses imprévues</b>		
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>1 098 499,29</b>	<b>914 000,00</b>
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>110 744,84</b>	<b>47 500,00</b>
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>1 209 244,13</b>	<b>1 091 500,00</b>
	<b>Année 2018</b>	<b>DOB 2019</b>
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>Budget</b>	<b>Propositions Nouvelles</b>
<b>70 - Produits des services, domaine et ventes di- verses</b>	<b>69 197,70</b>	<b>72 000,00</b>
<b>74 - Dotations, subventions et participations</b>	<b>1 096 706,17</b>	<b>962 000,00</b>
<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>6 056,00</b>	
<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>38 398,19</b>	
<b>78 - Reprises provisions semi-budgétaires</b>	<b>1 000,00</b>	<b>1 000,00</b>
<b>013 - Atténuations de charges</b>	<b>61 735,05</b>	<b>34 000,00</b>
<b>002 - Excédent de fonctionnement reporté</b>		
<b>Total recettes réelles</b>	<b>1 273 093,11</b>	<b>1 028 000,00</b>
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>3 673,63</b>	<b>3 673,63</b>
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>1 276 769,74</b>	<b>1 031 673,63</b>
	<b>Année 2018</b>	<b>DOB 2019</b>
<b>Recettes - Dépenses</b>	<b>Budget</b>	<b>Propositions Nouvelles</b>
<b>Solde de fonctionnement</b>	<b>+ 67 525,61</b>	<b>- 54 826,37</b>

**SM des Inforoutes DOB 2019**  
**Vue d'ensemble de l'investissement**

	Réalisé 2018	DOB 2019
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>Budget</b>	<b>Propositions Nouvelles</b>
16 - Emprunts et dettes assimilés	29 423,03	29 425,00
20 - Immobilisations incorporelles	0,00	5 000,00
21 - Immobilisations corporelles	8 077,64	50 000,00
<b>Total dépenses réelles hors opérations</b>	<b>37 500,67</b>	<b>84 425,00</b>
10 – Achat et agrandissement local Le Pouzin	909 545,35	1 290 454,65
<b>Total dépenses opérations d'invest.</b>	<b>947 046,02</b>	<b>1 374 879,65</b>
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>3 673,63</b>	<b>3 673,63</b>
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>950 722,65</b>	<b>1 378 553,28</b>
	Réalisé 2018	DOB 2019
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>Budget</b>	<b>Propositions Nouvelles</b>
001 - Excédent d'investissement reporté	1 100 851,42	263 046,61
10 - Dotations, fonds divers et réserves	2 173,00	16 270,00
<b>Total recettes réelles hors opérations</b>	<b>1 103 024,42</b>	<b>279 316,61</b>
10 - Achat et agrandissement local Le Pouzin		1 100 000,00
<b>Total recettes opérations d'invest.</b>		<b>1 379 316,61</b>
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>110 744,84</b>	<b>47 500,00</b>
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>1 213 769,26</b>	<b>1 426 818,61</b>
	Réalisé 2018	DOB 2019
<b>SOLDE DE L'INVESTISSEMENT</b>	<b>Budget</b>	<b>Propositions Nouvelles</b>
<b>Solde d'investissement</b>	<b>263 046,61</b>	<b>48 265,33</b>

Les membres du Bureau Syndical approuve ce rapport et souhaite que celui-ci soit présenté lors du prochain Comité Syndical avec une cotisation constante

## 2/ Organisation de l'inauguration des locaux des Inforoutes :

M. Maurice QUINKAL propose aux membres du Bureau Syndical d'organiser l'inauguration des locaux début juin, après discussion entre les membres, il est décidé d'organiser celle-ci un vendredi après-midi.

Les membres du Bureau Syndical souhaitent que les élus, agents et partenaires soient conviés.

Mme Aïda BOYER propose que lors de l'inauguration un nouveau nom au syndicat soit donné. Après un tour de table, l'ensemble des élus soutient cette proposition et demande à la direction de programmer un bureau syndical fin mars en présentant un projet de programme pour l'inauguration et des propositions de nouveau nom.

## 3/ Modification des statuts du SMI :

M. Maurice QUINKAL expose aux membres du bureau un projet de modification des statuts.

Les membres du Bureau Syndical souhaitent du temps pour analyser ce document et souhaitent que le sujet soit représenté lors du prochain bureau syndical.

## 4/ Ressources Humaines :

M. Maurice QUINKAL indique aux membres du Bureau Syndical qu'il existe une opportunité de recruter un Factotum en contrat unique d'insertion pour une durée de 12 mois et à temps partiel (24 heures par semaines). Les coûts ont été prévus dans le rapport d'orientation budgétaire.

Les membres du Bureau Syndical approuvent à l'unanimité cette création de poste pour un an.

M. Maurice QUINKAL indique qu'une offre d'emploi pour pourvoir le poste d'adjoint administratif vacant suite à une demande de disponibilité pour convenance personnelle va être diffusée.

## 5/ Informations diverses :

M. Maurice QUINKAL présente aux membres du Bureau Syndical Mme Marie MAHIEU qui arrive en soutien de la direction et prendra en charge le service Cosoluce et l'activité du Campus Numérique. Puis M. Maurice QUINKAL présente M. Mark CARRINGTON qui est arrivé en qualité de directeur technique afin de suppléer M. Henry Pascal ELDIN qui va faire valoir ses droits à la retraite cet été.

M. Maurice QUINKAL présente en conséquence le nouvel organigramme avec une direction reposant sur 4 personnes, ce qui permettra à M. Ludovic BAYLE de conserver la direction générale mais surtout de se libérer du temps afin d'œuvrer au développement et à la pérennisation du Syndicat, et ainsi pouvoir représenter le Syndicat au niveau national et répondre aux sollicitations que nous recevons régulièrement.

A titre informatif, M. Maurice QUINKAL indique aux membres du Bureau Syndical, que M. Ludovic BAYLE s'est rendu à Paris à l'Assemblée Nationale le Jeudi 7 Février pour recevoir, via notre partenaire l'AMRF, le Prix Coup de Cœur de la part de la rédaction du magazine « Acteurs Publics » pour le projet Campagnol.

**La séance est levée à 19H30.**